

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES
Axe 1 : Contribuer à une qualité de vie de haut niveau et favoriser un équilibre territorial structuré autour du bassin de vie						
Le territoire est globalement doté d'un bon niveau d'équipements, avec toutefois des disparités constatées entre et au sein des EPCI qui le composent. Dans le cadre du contrat de dynamisation et de cohésion, les efforts en faveur du maintien d'une qualité de vie à l'année - facteur d'attractivité - seront poursuivis, notamment au travers d'actions culturelles et sportives. La recherche d'un développement équilibré conduira à agir de manière spécifique sur différents espaces : les quartiers relevant de la politique de la ville, les principaux pôles urbains du territoire, les zones les plus rurales, l'insularité ; dans un objectif de cohésion et de complémentarité entre ces différents espaces constitutifs du bassin de vie. Une attention particulière sera également portée au maintien, au sein des communes les plus rurales, de services de proximité et de première nécessité tels que les services alimentaires et la santé.						
Projets structurants						
1	Création d'une salle multisports intercommunale, à Surgères	Communauté de Communes Aunis Sud	1 540 000 €	Maxi : 308 000 €	20% des dépenses éligibles	SPORT
Projets en amorçage						
	<ul style="list-style-type: none"> > Rénovation de la plateforme dédiée aux sports nautiques à La Rochelle > Création d'un pôle intercommunal de services publics en Aunis Atlantique, en lien avec les compétences régionales - AAP Bâtiments du futur > Cinéma "Le Palace" à Surgères : investissement et élaboration du projet artistique > "La Maline" rénovée à la Couarde sur Mer : structuration et élaboration du projet artistique > La Maison des écritures > Soutien aux projets de bibliothèques du territoire, en lien avec le cadre d'intervention régional en faveur des équipements culturels 					AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / CULTURE / SPORT
Axe 2 : Accompagner les acteurs économiques dans une dynamique créatrice d'emplois tout en renforçant les filières structurantes						
Malgré la progression de l'emploi salarié sur le périmètre de contractualisation, le taux de chômage y est globalement plus élevé qu'en Nouvelle Aquitaine. Comme partout en France, les entreprises expriment d'importantes difficultés de recrutement. Afin de les aider à trouver les compétences dont elles ont besoin et faire profiter de la croissance de l'emploi aux demandeurs locaux, les pouvoirs publics, au premier rang desquels l'agglomération Rochelaise, coordonnent une vaste démarche partenariale : "les assises de l'emploi". Cet axe du contrat vise également à soutenir les initiatives en faveur des filières structurantes du territoire, notamment l'agriculture et la pêche.						
Projets structurants						
2	<u>Les "Assises de l'emploi" : plan local d'actions en faveur de l'emploi, à l'échelle du bassin de vie</u>	Communauté d'Agglomération de La Rochelle / partenaires locaux du projet		88 000 €	Contributions directes et indirectes	EMPLOI - FORMATION
3	Etude stratégique pour le développement du port de pêche de La Rochelle, à Chef de Baie	Département de la Charente-Maritime	72 400 €	58 000 €	CP du 8 octobre 2018	AGRICULTURE / EUROPE
4	Modernisation du port de pêche de La Rochelle, à Chef de Baie	Département de Charente-Maritime / Communauté d'Agglomération de La Rochelle / Syndicat Mixte de la plateforme halio-alimentaire de Chef de Baie	Coût global : 13 000 000 € Coût sur 2019-2020-2021 : 4 600 000 €	plateforme halio-alimentaire : maxi 80% dans la limite du plafond d'aide publique de 600 000 € pôle mytilicole : maxi 80% dans la limite du plafond d'aide publique de 300 000 €	Interventions dans le cadre du FEAMP (mesures 43 "Ports de pêche" et 51 "Augmentation du potentiel des sites aquacoles"). Les taux de prise en charge incluent les contreparties de l'Etat et de la Région. Sous réserve d'un engagement avant fin 2020 et d'une réalisation avant fin 2022	AGRICULTURE / EUROPE
Projets en amorçage						
	<ul style="list-style-type: none"> > Etude pour la mise en oeuvre du schéma directeur intercommunautaire de l'immobilier d'entreprise, notamment dans le cadre du pôle métropolitain > Création d'un tiers-lieu sur le port de Marans > Programme pour le développement des circuits alimentaires locaux > Requalification de Bel-Air Cité des métiers : plateau d'espaces communes liés à l'orientation et à l'emploi > Réflexion avec le Département de Charente-Maritime et l'agglomération de Rochefort pour l'implantation d'un Bureau d'Accueil des Tournages cinématographiques (BAT), en lien avec Film France 					AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ATTRACTIVITE / AGRICULTURE / CULTURE / NUMERIQUE

Axe 3 : Créer des synergies au sein du territoire pour développer les complémentarités d'un tourisme porteur de développement économique et renforcer son identité au travers d'actions durables.

La situation géographique du territoire lui permet de bénéficier de l'attractivité touristique importante du littoral et du Marais Poitevin et de proposer ainsi une offre particulièrement variée : tourisme nature, urbain, balnéaire, culturel, de loisirs ou d'affaires.

Au travers du Contrat de Dynamisation et de Cohésion, un appui sera notamment apporté aux actions de valorisation des patrimoines bâti et naturel, à l'aménagement durable des stations et plages, à la mise en tourisme de la Sèvre Niortaise, au développement de l'itinérance cyclable, conformément aux cadres d'intervention régionaux. Les partenariats visant à soutenir les initiatives territoriales d'amélioration de l'organisation générale de la filière, notamment au travers du renforcement des compétences des acteurs du tourisme, seront encouragées.

5	Rénovation et réorganisation du Museum d'histoire naturelle	Commune de La Rochelle	435 000 €	Maxi : 87 000 €	20% des dépenses éligibles	PATRIMOINE
---	---	------------------------	-----------	-----------------	----------------------------	------------

Projets en amorçage

	<ul style="list-style-type: none"> > Projet de valorisation de la Sèvre Niortaise sur Aunis Atlantique > Valorisation du site archéologique à Saint-Saturnin du Bois > Etude de positionnement pour la reconversion du site de la Briqueterie, à La Grève-sur-Mignon 					TOURISME / PATRIMOINE
--	--	--	--	--	--	-----------------------

Axe 4 : Privilégier des usages durables et des actions de protection des sites et ressources naturelles

La préservation du patrimoine naturel entre terre et mer est un des enjeux majeurs du territoire. Dans ce cadre, les initiatives privées et publiques en faveur du développement de l'économie circulaire, sociale et solidaire, seront soutenues. Concernant la transition énergétique des territoires, l'intermodalité et les solutions de mobilité active et décarbonée mises en oeuvre sur les territoires seront encouragées.

4.1 : Développement de l'économie circulaire, sociale et solidaire

Projets structurants

6	Recyclerie de La Rochelle	Communauté d'Agglomération de La Rochelle	128 400 €	Maxi : 77 000 €	60% des dépenses éligibles	ECONOMIE CIRCULAIRE
---	---------------------------	---	-----------	-----------------	----------------------------	---------------------

4.2 : Transition énergétique

Projets structurants

7	Démonstrateur de boucle énergétique (Atlantech) : conception réalisation (TIGA)	Communauté d'Agglomération de La Rochelle	1 396 000 €	920 000 €	CP du 16 novembre 2018	ENERGIE
---	---	---	-------------	-----------	------------------------	---------

4.3 : Mobilité, transports

Projets structurants

8	<u>Pôle d'échange multimodal</u>	Communauté d'Agglomération de La Rochelle	22 690 000 €	FEDER : 4 900 000 € Région : 1 000 000 €	Contributions maximales fixées dans le protocole général d'accord, sous réserve d'un engagement avant fin 2020 et d'une réalisation avant fin 2022	TRANSPORTS
9	<u>Travaux d'aménagement d'espace de gare à Surgères</u>	Communauté de Communes Aunis Sud	2 740 000 €	FEDER : 959 000 € Région : 685 000 €	Contributions maximales dans la limite de 60% des coûts éligibles (25% région et 35% FEDER), sous réserve d'un engagement avant fin 2020 et d'une réalisation avant fin 2022	TRANSPORTS
10	Acquisition de 6 bus GNV	Communauté d'Agglomération de La Rochelle	2 370 000 €	Maxi FEDER : 176 000 €	Sous réserve d'un engagement avant fin 2020 et d'une réalisation avant fin 2022	EUROPE / ENVIRONNEMENT

Projets en amorçage

	<ul style="list-style-type: none"> > Implantation d'un centre de tri de textile à Surgères, dans le cadre d'un projet global d'économie circulaire, sociale et solidaire porté par Cyclad et le Relais > Création d'un pôle à vocation sociale et solidaire à Saint-Jean de Liversay (soutien au titre des projets structurants au regard du projet de fonctionnement de l'équipement et des espaces dédiés à l'économie sociale et solidaire) > Création d'une maison du vélo à La Rochelle > Mise en oeuvre d'une exposition "Climat-Océan" en lien avec l'événement régional organisé sur le thème de l'Océan en 2020 et la préfiguration d'un espace "Climat-Océan" > Renaturation du Marais de Tasdon, à La Rochelle > Etude préliminaire du projet de PEM de Chatellaillon (sous réserve des conclusions de l'étude urbanistique globale préalable) > Action de coopération à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine pour la mise en place d'un projet d'économie circulaire pour le réemploi des déchets plastiques et organiques de la filière pêche – GALPA 					ECONOMIE CIRCULAIRE SOCIALE ET SOLIDAIRE / ENVIRONNEMENT / TRANSPORT / PROJETS STRUCTURANTS / EUROPE
--	--	--	--	--	--	--

Ingénierie du contrat :

Pour mettre en œuvre ce plan d'actions, la Région cofinancera une ingénierie généraliste (chef de projet territorial - animation du contrat) et thématique. Ce cofinancement tiendra compte de la vulnérabilité du territoire et fera l'objet d'un dialogue de gestion annuel.

	Chef de projet territorial - animation du contrat	Communauté d'Agglomération de La Rochelle	0,5 ETP	Maxi 12 500 € pour 1/2 ETP		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / INGENIERIE
	Chef de projet économie-emploi-formation	EPCI du territoire	1 ETP maxi	Maxi : 25 000 € pour 1 ETP		
	Chargés de mission thématiques du contrat	EPCI du territoire	1,5 ETP maxi	Maxi 37 500 € pour 1,5 ETP		

LEADER

	LEADER - Contrepartie régionale	Soutien aux projets retenus en comité de programmation LEADER et répondant aux priorités régionales	Engagement des opérations en CP	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LEADER
--	---------------------------------	---	---------------------------------	------------------------------------